

# Prudence !

Avant de prendre mon vélo, je vérifie le bon fonctionnement de mon éclairage.

## Que dit la réglementation ?

### A l'avant

- Un phare blanc ou jaune
- Un catadioptré (réflecteur) blanc



### A l'arrière

- Un feu
- Un catadioptré rouge



### De côté

Des catadioptrés visibles latéralement et sur les pédales



# Pour s'équiper

Ecarteur de danger



Gilet de haute visibilité

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, le port du gilet de haute visibilité est obligatoire hors agglomération la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante.



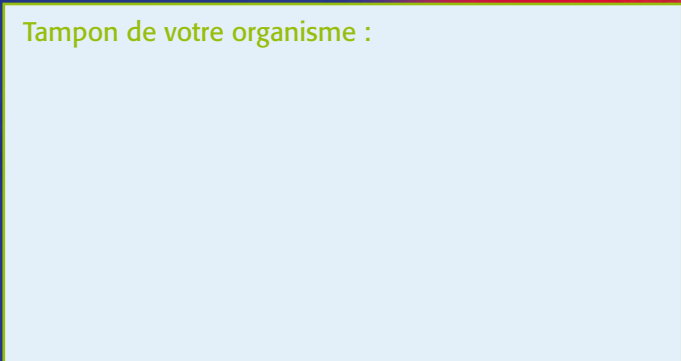
Pince à vélo réfléchissante

Produits disponibles dans la Boutique FUB, bon de commande sur [www.fubicy.org](http://www.fubicy.org)



Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)  
12 rue des Bouchers • 67000 Strasbourg  
Tél. : 03 88 75 71 90 • Fax : 03 88 36 84 65  
[secretariat@fubicy.org](mailto:secretariat@fubicy.org)  
[www.fubicy.org](http://www.fubicy.org)

Tampon de votre organisme :



# cyclistes brillez !

## A vélo, voir et être vu, C'EST VITAL !



# Le matériel d'éclairage

Cycliste non équipé



**SOYEZ PRUDENT !**

## L'ÉCLAIRAGE ACTIF

... émet une lumière qui permet de voir et d'être vu.



Le feu avant blanc ou jaune et le feu arrière rouge sont des équipements obligatoires.

### Amovible ou fixe ?

Un éclairage fixé de manière permanente au vélo :

- évite les oublis,
- réduit le risque de vol de l'éclairage.

### Pile ou dynamo ?

A la différence des piles qui se déchargent, les dynamos sont autonomes, mais de qualité très inégale.

L'idéal, c'est une **dynamo de moyeu**, qui fonctionne par tout temps, à pleine puissance et sans faire de bruit. Leur prix, quand elles sont montées de série, devient de plus en plus abordable.

Ces systèmes sont compatibles avec des **condensateurs** qui permettent de rester visible pendant quelques minutes à l'arrêt (par exemple, au feu rouge).

Il existe également des **systèmes d'éclairage à induction magnétique** sans contact (sans piles).

**Les éclairages actifs et passifs sont indispensables de nuit, mais aussi de jour dès que pluie et brouillard rendent la visibilité insuffisante !**



## L'ÉCLAIRAGE PASSIF

...réfléchit la lumière et permet d'être vu.



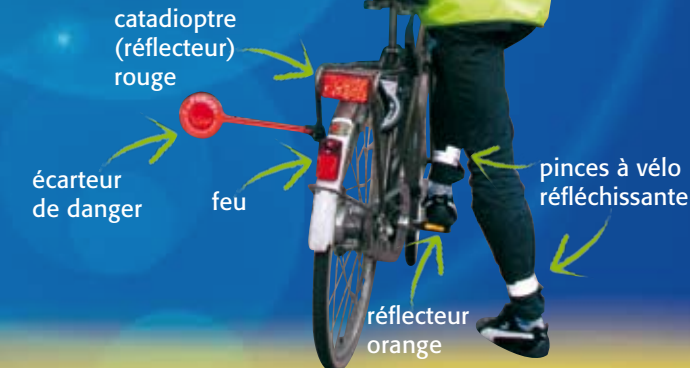
### Equipements obligatoires

Les catadioptrés (réflecteurs) avant, arrière, sur les roues et sur les pédales sont **obligatoires**. Il existe également des **pneus avec flancs rétro-réfléchissants** qui dispensent d'avoir des catadioptrés de roue (ou possibilité d'ajouter des bandes réfléchissantes autocollantes).

### Equipements fortement conseillés

- gilet haute visibilité
- pince à vélo réfléchissante
- écarteur de danger
- adhésif réfléchissant à coller sur le cadre, les gardes-boue, la tige de selle, le guidon, etc.
- brassard réfléchissant

**Portez les équipements recommandés, ils accroissent votre visibilité à vélo.**



Cycliste équipé

**La circulation nocturne est dangereuse pour tous les modes de transport :**

Moins de 10% des déplacements à vélo se font la nuit mais ils entraînent **21% des accidents mortels** ! (source : bilan Sécurité Routière 2009).

Il est à noter toutefois qu'en 2004, les déplacements à vélo la nuit étaient à l'origine de 44% des tués, une tendance à l'amélioration donc, mais restons vigilants et continuons à rouler éclairés !

**Faux ami, l'éclairage urbain est trompeur, il permet de voir, mais ne suffit pas pour être bien vu !**

**Quel que soit votre choix, préférez un matériel de bonne qualité, à la fois solide et efficace !**